

Lille en Mieux – EELV.  
Lise Daleux  
2, rue du Marché – 59 000 Lille  
contact@lille-enmieux.fr

RAC  
Maison des Associations du 12ème  
181, avenue Daumesnil  
75012 PARIS

Lille, le 25 février 2014

Objet : Réponse à votre questionnaire Hommes et Animaux  
en ville pour une cohabitation harmonieuse

Mesdames, Messieurs, les représentants des associations,

En tant que tête de liste EELV pour les élections municipales 2014 de la Ville de Lille Lomme Hellemmes, votre collectif d'associations (Code Animal, Dignité Animale, Droits des Animaux, L214 et le RAC) m'a fait suivre votre questionnaire intitulé « Hommes et Animaux en ville pour une cohabitation harmonieuse ». Vous trouverez ci-après les réponses que je formule et que j'appliquerai en devenant maire le 30 mars prochain pour le meilleur respect du monde animal.

## **1/ animaux de compagnie**

### **Les animaux des personnes sans domicile, en situation précaire ou devant se faire hospitaliser**

Les personnes sans domicile ayant un animal, seul élément leur apportant un réconfort affectif, ont trop souvent des difficultés pour trouver un hébergement, trop peu de foyers ouvrant leurs locaux aux animaux. Quant aux personnes devant être hospitalisées elles sont souvent confrontées au désarroi faute de relais pour la garde de leur animal.

Comptez-vous remédier à ces situations de détresse ?

**Oui, je compte y remédier. En effet, les structures d'hébergement des personnes sans domicile fixe n'acceptent pas les animaux privant d'accueil les personnes ayant un animal. Je ferai en sorte que les foyers sur Lille soient aménagés pour accueillir les animaux de ces personnes et que des soins vétérinaires puissent être prodigués gratuitement. Essentiel pour les animaux, ces soins animaliers permettent de faciliter l'acceptation des soins aux personnes sans domicile.**

### **Les abandons**

Chaque année environ 100.000 animaux sont abandonnés, les refuges ont beaucoup de mal à gérer cette situation. Quelles dispositions prévoyez-vous de prendre à ce sujet, notamment pour aider les associations de protection des animaux ?

**Je souhaite, en lien avec les associations de protection des animaux et de notre délégataire refuge/fourrière sur la métropole lilloise, que soit créé une maison de**

**l'animal en ville. Cette maison concilierait la fourrière et le refuge, un centre de soin de la faune sauvage, un espace spécifique NAC et un centre d'éducation et de formation au bien-être et à la gestion de l'animal. Cette maison animée par les associations et le délégataire assurerait des sensibilisations et des formations aux scolaires et aux personnes désirant adopter un animal. Bien sûr, je relaierai gracieusement sur tous les support de communication de la Ville : site internet, magazine...mais aussi sucettes sur l'espace public les campagnes de lutte contre l'abandon.**

**J'organiserai une fois par an, un week-end de l'animal en ville pour valoriser l'action des associations et de la municipalité vers les animaux et contribuer à toujours mieux informer les lillois et les lilloises sur ce sujet.**

### **Les chats libres**

Dans certaines zones se trouvent des groupes de chats, dits « chats libres ». les personnes désireuses d'assurer leur entretien –nourrissage et soins-, bénévoles des associations ou particuliers, rencontrent parfois des difficultés dans leurs tâches. Comptez vous remédier à cette situation et par quelles dispositions ? Si non, pour quelle raison ?

**Préalablement à toutes actions vis à vis des chats libres, la Ville soutiendra les associations afin d'organiser la stérilisation systématique des chattes libres. Une fois cette action mise en place et en concertation avec les habitants des secteurs concernés, je suis favorable à la définition de zone de nourrissage-soin de ces chats libres sous réserve du respect d'une charte de bonnes pratiques qu'il nous faudra convenir ensemble.**

### **Les espaces de détente**

Une forte demande d'espaces canins se développe, pour permettre aux chiens de se détendre. Comptez vous répondre à cette demande de vos concitoyens, et comment ? Si non, pour quelle raison ?

**Je suis favorable à l'ouverture de tous les espaces verts de la ville aux chiens sous réserve que leur maître soit respectueux de l'espace public : propreté par le ramassage des déjections canines, limitation des aboiements, aucun risque de dangerosité pour les visiteurs des parcs.**

**Je mettrai en place avec les associations une dynamique des « Maîtres respectueux de l'espace public » par un vrai travail de proximité, des services pour faciliter ces actions (distributeurs de sachets pour déjection canine...), et maintiendrait des amendes dissuasives pour les contrevenants.**

### **Mendicité avec animaux**

Depuis quelques années une nouvelle forme de mendicité se développe en ville, utilisant des animaux - chiens, chats ...- parfois avec vente sauvage. Ces personnes font partie de réseaux se livrant à des trafics sordides, pratiquant notamment des reproductions intensives des animaux dans des conditions sanitaires déplorables contraires à leur bien-être élémentaire et cause de maladies comme la rage. Malgré de nombreuses réclamations, malgré des textes de lois interdisant ces pratiques, les pouvoirs publics ne semblent pas décidés à mettre fin à cette situation.

Que comptez-vous faire contre ce type de criminalité ?

**A ce jour, il ne m'est jamais remonté de telles situations sur Lille. A titre préventif et correctif, je formerai et mobiliserai la police municipale à être vigilante sur ce type de comportement et à faire respecter la Loi.**

## **2/ Pigeons**

Les pigeons font partie du paysage urbain. Des municipalités ont entrepris l'implantation de pigeonniers, qui contribuent à une régulation douce de leur population. D'autre part, on constate sur certains bâtiments des pics « anti pigeons » En outre, le nourrissage des pigeons pose toujours problème, injustement considéré comme un délit. Quel est votre avis sur l'implantation de pigeonniers, et que comptez-vous faire concernant l'installation des répulsifs divers contre ces oiseaux ?

**Oui, je suis favorable à l'installation de pigeonniers en ville afin d'assurer la régulation douce des pigeons et leur bien être. J'y suis d'autant plus favorable que dans le Nord et sur Lille nous avons une longue tradition de colombophilie.**

**Par ailleurs je crois et favoriserai au maximum la régulation naturelle. Le retour du Faucon Pèlerin à Lille va en ce sens.**

Comptez vous améliorer l'information sur le nourrissage, et comment ? Si non, pour quelle raison ?

**Oui, par le biais de la future maison de l'animal en ville, des associations de protection des animaux et par des campagnes ciblées.**

## **3/ Alimentation dans les collectivités**

De nombreuses études le montrent, l'alimentation carnée a plusieurs impacts négatifs, outre sur la condition des animaux, sur l'environnement et la santé. Dans différentes villes de province, des collectivités ont mis à leurs menus des repas biologiques et végétariens, à Paris la mairie du 2e expérimente avec succès ces menus.

Comptez vous développer ce mode d'alimentation, si oui de quelle manière et dans quel type de collectivité ? Si non, pour quelle raison ?

**Oui, je souhaite que toute la restauration municipale (écoles, crèches, maisons de retraite, cantine du personnel..) soit en bio et propose pour chaque repas au moins un menu végétarien.**

## **4/ Les animaux dans la culture, les spectacles et divertissements**

### **Les cirques**

Suivant des études montrant que la détention et les exercices imposés aux animaux dans les cirques sont totalement incompatibles avec leurs besoins élémentaires, différents pays dont dernièrement l'Angleterre et la Belgique, ont décidé d'interdire les animaux sauvages dans les cirques, et certaines municipalités en province se décrètent « ville n'accueillant pas les cirques avec animaux Quelle est votre position concernant l'accueil et le soutien aux cirques avec animaux ?

**Je pense que les animaux sauvages n'ont pas à être dans un cirque.**

Quels pourraient être vos engagements sur cette question si vous êtes élu(e)?

**J'interdirai sur le territoire de Lille tous les cirques avec des animaux sauvages.**

### **Fêtes traditionnelles**

Lorsque des fêtes ou reconstitutions historiques sont organisées, il est fait appel à des montreurs d'animaux. Comme pour les cirques, ces exhibitions sont incompatibles avec les besoins élémentaires des animaux. Quel est votre position à ce sujet ?

**Je suis contre toutes exhibitions d'animaux sauvages.**

Quels seraient vos engagements sur cette question si vous êtes élu(e)?

**J'interdirai toutes exhibitions d'animaux sauvages.**

### **En exposition**

Certains artistes mettent en scène pour leurs œuvres des animaux placés dans des situations contraires au respect de leur bien-être, à l'indignation des visiteurs témoins. Quelle sera votre politique concernant l'utilisation des animaux dans les pratiques artistiques en général ?

**Je refuse toute utilisation d'animaux dans une œuvre d'art quelle qu'elle soit. Je l'interdirai donc.**

## **5/ Éducation**

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 a introduit l'éducation à l'environnement dans l'enseignement (article L312-19 du Code de l'éducation). Dans le prolongement de ce texte, mettez-vous en place dans les écoles des ateliers sur l'apprentissage du respect des animaux en tant qu'êtres sensibles, en partenariat avec les associations ? Si non, pour quelle raison ?

**Oui, je développerai cela en lien avec la maison de l'animal en ville que je créerai et que j'ai détaillé dans la question 1.**

## **6/ La faune sauvage**

De nombreuses espèces d'animaux sauvages se sont acclimatées en zones urbaines, souvent à l'insu des habitants ce qui prouve que leur présence n'est en rien dommageable à la vie quotidienne de nos concitoyens. Quelles mesures prendrez-vous pour préserver la faune sauvage ?

**Je mettrai en œuvre le Plan biodiversité lillois élaboré par EELV sur le dernier mandat et qui développe 5 axes : connaissances, mobilisation citoyenne, l'aménagement de la trame verte bleue noire, la recherche et l'évaluation/communication.**

**Je concrétiserai sur ce mandat une trame verte, bleue et noire validée scientifiquement et inscrite au PLU.**

## **7/ Fonctionnement municipal**

Afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires, avez-vous prévu, si vous êtes élu-e, de nommer un adjoint chargé de la protection des animaux ? Si non, pour quelle raison ?

**Oui, je souhaite qu'il ait un ou une élu(e) référente de de la biodiversité urbaine, avec un axe spécifique sur la protection des animaux.**

Les services municipaux chargés de récupérer les animaux errants sur la voie publique sont-ils dotés de lecteurs de puces électroniques ?

**La gestion de la récupération des animaux errants a été confiée à un délégataire (LPA) qui est doté de lecteurs de puces électroniques pour assurer un meilleur suivi des animaux récupérés dotés de cette technologie.**

## **8/ Autres**

D'autres thèmes que ceux énumérés dans ce questionnaire sont-ils prévus dans votre programme ?

**Non, pas spécifiquement.**

## **9/ Questions d'ordre général :**

Suite à un vaste mouvement d'opinion en faveur d'un nouveau statut de l'animal, actuellement « être sensible » dans le Code Pénal et « bien meuble » dans le Code Civil, pour la seule qualification « être sensible », des dispositions sont en préparation pour faire évoluer les textes. Quel est votre avis sur ce sujet ?

**J'appelle cette évolution de mes vœux, et je sais que les parlementaires d'EELV iront dans le sens d'une meilleure prise en compte de l'animal dans la réglementation française comme « être sensible ». Cette reconnaissance, in fine, sera essentielle pour le meilleur respect du bien être animal. Pour ce faire, nous continuerons à nous opposer au lobby de la chasse en France, au poids démesuré comparé au nombre de ses représentants.**

Voilà les réponses que je voulais apporter à votre questionnaire et je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les représentants des associations, en l'assurance de mes salutations les plus respectueuses.

Lise DALEUX